



« *Le manoir des Rose* » de Lisa Charnay

# *Le Manoir des Rose*

**Création :** le 14 juin 2026 au Back Step Théâtre de Vichy (03)

**Synopsis :** Un groupe d'enfants investit un manoir par curiosité. Dans la pénombre, avec leurs lampes torches, ils espèrent faire des découvertes insolites. Mais le manoir est hanté. Et pour en ressortir, il va falloir suivre les indications d'Olivier Rose, l'ancien propriétaire du manoir, mort il y a plus de soixante ans.

Décor : 1 paravent, 1 gros coffre ancien contenant un plan, un vieux carnet, un miroir, une plume, une carte postale, une poupée, une baguette magique, un grimoire, quatre costumes (vestes).

## **Distribution :**

1. **Daphnée**
2. **Marianne**
3. **Estelle**
4. **Omer**
5. **Emma**
6. **Valentin**
7. **Cassandre**
8. **Tom**
9. **Mélanie**
10. Voix off **Olivier Rose**
11. Voix off **Barbara Rose**

**Précision :** Rose étant un nom de famille, il n'y a pas de « s » à la fin du mot : pas de pluriel sur les noms propres.

## « Le manoir des Rose » de Lisa Charnay

### RAPPEL

**Ce texte n'est pas libre de droits. Vous pouvez le télécharger pour le lire et pour travailler. Si vous exploitez ce texte dans le cadre d'un spectacle vous devez obligatoirement faire le nécessaire pour obtenir l'autorisation de jouer soit de l'auteur directement, soit de l'organisme qui gère ses droits, la SACD.**

**La SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe. Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues, même a posteriori.**

**Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs**

**TOUTE UTILISATION D'UNE ŒUVRE DOIT ÊTRE SOUMISE À L'AUTORISATION PRÉALABLE DE L'AUTEUR  
ET OUVRE DROIT À RÉMUNÉRATION EN FRANCE**

### LE REGIME GENERAL

#### →Qu'est-ce que l'autorisation ?

- L'exploitation d'une œuvre est intimement liée à la notion de droit moral. Par celui-ci, l'auteur décide seul d'autoriser ou non la divulgation et l'exploitation de son travail par autrui, et a droit au respect de son nom et de son œuvre. Ceci sans aucune limite dans le temps car si l'œuvre appartient au domaine public ou si son créateur est mort, les ayants droit exercent de ce fait un droit moral.

#### →Comment obtenir l'autorisation de représentation ?

- Concrètement, un théâtre ou une compagnie qui souhaite utiliser l'œuvre d'un auteur membre de la SACD doit obligatoirement en faire la demande à la SACD qui transmet.
- Avec l'accord de l'auteur, la SACD fixe par contrat les termes de son autorisation par l'exploitant : elle doit être limitée dans sa durée et dans son étendue géographique et doit fixer les conditions selon lesquelles les droits d'auteurs vont être perçus.
- L'exploitant s'engage alors à fournir les lieux et dates des représentations, puis le montant des recettes du spectacle et à payer les droits d'auteurs.

#### →Quand faut-il solliciter l'autorisation de représentation ?

- L'autorisation de représentation doit être impérativement obtenue par l'entreprise de spectacles auprès des ayant droit de l'œuvre avant le montage de la production concernée ou le montage de la tournée du spectacle.
- Cette sollicitation des ayants droit sera effectuée par l'intermédiaire de la SACD, au moins six mois avant la première représentation.
- La demande sera adressée à la Direction compétente de la SACD. Elle précisera l'étendue territoriale et la durée de l'autorisation souhaitée. Y seront annexées le CV du metteur en scène et des comédiens, ainsi que le parcours artistique de l'entreprise de spectacle.
- L'entrepreneur de spectacle devra respecter le titre générique de l'œuvre.

#### →Comment se présente l'autorisation de représentation ?

Il s'agit soit d'une simple lettre, soit d'une lettre-contrat ou d'un contrat particulier signé entre l'auteur et l'entrepreneur de spectacle.

Elle doit préciser :

- le lieu ;
- le nombre de représentations ;
- la durée ;
- le mode d'exploitation ;
- l'exclusivité ou non de la cession des droits ;
- la rémunération en fonction des droits cédés.

#### Pour une troupe amateur ?

- Des démarches identiques, une tarification spécifique

Les troupes " amateurs " sont des compagnies ou des groupements qui présentent au public des ouvrages du répertoire de la SACD et dont les intervenants à l'élaboration du spectacle (comédiens, techniciens, metteurs en scène...) ne reçoivent aucune rémunération. Une troupe amateur effectue les mêmes démarches qu'une compagnie professionnelle pour la demande d'autorisation de représentation et pour l'acquittement des droits d'auteur, que les représentations soient payantes ou gratuites. Une tarification spécifique est proposée. Depuis 1989, plusieurs fédérations de théâtre amateur bénéficient d'avantages protocolaires supplémentaires.

[www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)

« *Le manoir des Rose* » de Lisa Charnay

**Scène 1 – Le manoir**

**Daphnée** : « Bon vous arrêtez de bousculer, là ? »

**Valentin** : « Tom, aide-moi ! Poussez-vous les filles ! »

**Marianne** : « Vous n'allez pas défoncer la porte, quand même ! »

**Valentin** : « On fait ce qu'on peut ! »

**Mélanie** : « Je vous avais dit que ce n'était pas une bonne idée. »

**Marianne** : « On va avoir des ennuis si vous cassez tout. »

**Valentin** : « Arrête Marianne, on ne va pas tout casser ! »

**Omer** : « De toutes façons cette porte n'est pas bien solide. »

**Valentin** : « Omer a raison, elle va céder au premier coup d'épaule ».

**Tom** : « Allez les gars, on pousse ! »

**Valentin** : « Un »

**Tom** : « Deux ! »

**Omer** : « Trois ! »

*Ils entrent tous, une lampe allumée à la main, et découvrent la pièce.*

**Valentin** : « Et voilà ! Qui c'est les plus forts ? »

**Daphnée** : « On aurait pu en faire autant si vous nous aviez laissé faire ! »

**Mélanie** : « Il fait froid là-dedans ! »

**Emma** : « J'adore cet endroit ! On sent une atmosphère...envoûtante,fantomatique. »

**Marianne** : « On sent surtout le mois ! »

**Cassandre** : « Il s'est passé des choses horribles ici, j'en suis sûre. »

**Estelle** : « Regardez ! Il y a un coffre ! On l'ouvre ? »

## « Le manoir des Rose » de Lisa Charnay

**Valentin** : « Non, attends, on va d'abord faire la visite du manoir. »

**Estelle**, *qui l'a déjà ouvert, commente* : « De toutes façons il est vide. »

**Daphnée** : « Moi je propose qu'on se sépare en deux groupes. Ceux qui ont des lampes vous passez devant. »

**Marianne** : « Ouh là, là, ce n'est pas une bonne idée, si on se sépare et qu'on rencontre un danger...»

**Emma** : « Des fantômes, moi je veux bien en rencontrer ! »

**Tom** : « Bouh ! »

**Marianne** : « Arrête, Tom ! »

**Daphnée** : « Bon, on en a déjà discuté. Si on est venus jusqu'ici c'est pas pour abandonner maintenant. »

**Mélanie** : « Enfin moi, là, tout de suite, je rentrerais bien chez moi pour terminer mes devoirs. »

**Valentin** : « T'es sérieuse ? »

**Mélanie** : « Absolument. »

**Tom** : « Eh bah vas-y, rentre chez toi ! »

**Marianne** : « Tu veux rentrer toute seule, en pleine nuit ? »

**Mélanie**, *dédaigneuse* : « Bah non, hein ! »

**Daphnée** : « Alors tu nous suis, t'as pas le choix. »

**Estelle** *à Mélanie pour lui donner du courage* : « Peut-être qu'on va trouver un trésor ! »

**Mélanie** : « ça m'étonnerait. Il n'y a que des vieilles choses poussiéreuses et des toiles d'araignées ici. »

**Cassandre** : « Vous savez que les venins d'araignées et de serpents étaient utilisés par les sorcières pour soigner les gens, mais aussi parfois les empoisonner ? »

*« Le manoir des Rose » de Lisa Charnay*

**Emma** : « J'aurais bien aimé rencontrer une sorcière. »

**Tom** : « Peut-être qu'il y en a une ici, cachée dans la cave du manoir ? »

**Valentin** : « Eh bien tu devrais aller vérifier ça tout de suite, tiens ! »

**Tom** : « Moi ? T'es fou ? »

**Cassandre** : « Moi je viens avec toi ! »

**Emma** : « Moi aussi ! »

**Tom** : « Mais il n'est pas question de ça ! Je n'ai jamais dit que j'allais descendre à la cave ! »

**Marianne** : « Ne comptez pas sur moi pour vous suivre ! »

**Estelle** : « Moi non plus ! Mais je veux bien visiter le grenier. »

**Mélanie** : « C'est pareil, la cave ou le grenier, c'est toujours plein de vieux objets dégoûtants et de toiles d'araignées... »

**Daphnée** : « Bon, vous vous décidez à faire des groupes ? »

**Valentin** : « Moi je prends les gars avec moi, on fait le rez-de-chaussée. »

**Mélanie** : « Pourquoi les garçons ensemble ? Je ne suis pas d'accord. »

**Cassandre** : « Mélanie a raison. Ce n'est pas très logique. »

**Emma** : « Vous sentez cette odeur tout à coup ? »

**Tous** : « Non ... »

**Estelle** : « ça sent quoi ? »

**Tom** : « C'est Cassandre et ses clous de girofle, elle en a plein les poches. »

**Estelle** : « Qu'est-ce que tu fais avec ça dans tes poches ? »

**Cassandre** : « Mais rien ! »

**Omer** : « C'est pour chasser les moustiques ! »

« *Le manoir des Rose* » de Lisa Charnay

**Cassandre** : « Mais non ! »

**Tom** : « Alors c'est pour quoi faire ? »

**Daphnée** : « Pour faire parler les bavards. »

**Tom** : « Très drôle ! »

**Emma** : « Non, ça sent l'ail. »

**Omer** : « Alors l'ail c'est bon pour la circulation du sang. »

**Tom** : « Ou pour avoir une mauvaise haleine. »

**Cassandre** : « Ou pour faire fuir les vampires. »

**Estelle** : « Regardez j'ai trouvé un billet ! »

**Valentin** : « Un billet de quoi ? »

**Estelle** : « C'est une place pour aller à l'opéra. »

**Daphnée** *se penche sur le billet et lit* : « Le fantôme de l'opéra. »

**Emma** : « J'ai lu le livre, c'est génial ! »

**Marianne** : « Tu parles, encore un truc pour faire des cauchemars. »

**Valentin** : « Bon, allez on bouge d'ici ! »

**Tom** : « Moi je vais dans le groupe des filles. »

**Marianne** : « Oh non, il va encore s'amuser à nous faire peur ! »

**Tom** : « Bouh ! »

**Marianne** : « Arrête ! »

**Mélanie** *qui tente de passer dans les autres pièces* : « Attendez ! Il y avait bien une porte là tout à l'heure ? »

**Valentin, Tom et Marianne** : « Oui. »

## « Le manoir des Rose » de Lisa Charnay

**Mélanie** : « Eh bien là elle a disparu. »

**Valentin** : « Quoi ? C'est pas possible ! »

*Tout à coup la lumière s'éteint.*

**Daphnée** : « Allumez vos lampes ! »

*Ils allument leurs lampes tandis que la lumière revient progressivement mais reste cependant assez faible. On entend alors une voix d'outre tombe.*

*A suivre...*

*Durée totale de la pièce environ 30 minutes.*

**Pour vous procurer le texte dans son intégralité, vous devez vous adresser à la bibliothèque de la SACD, gestionnaire des droits d'auteur, et si vous désirez jouer cette pièce, vous devez également en faire la demande à la SACD soit par internet :**

**[www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)**

**soit par courrier postal, soit sur place :**

**SACD  
Direction du Spectacle vivant  
11 rue Ballu  
75442 PARIS CEDEX 09**